



Propriété

HABITATION

Propriété

LÉGENDE

APPARTENANCE DES MURS ET CLÔTURES

----- Clôture Privative dont le sens de 106,07 mètre n'a pas été relevé des lieux.

----- Clôture Privative dont le sens de 106,07 mètre n'a pas été relevé des lieux.

En l'absence de bornage contradictoire, la détermination des murs et clôtures ne relève que de la présomption.

Les bornes matérialisées au système GPS 9301 42 sont des bornes GPS 9301 42.

NOTA: Les limites et la superficie ne seront définitives qu'après bornage contradictoire.

----- Emprise du Lotissement (Lots A-B)

LOT A
Superficie: 712 m²

LOT B
Superficie: 702 m²

Surplus C
Superficie: 13336 m²

Rue
du
Buisson